

# COMPTE- RENDU DU WEBINAIRE « QUELLE ACTION DE L'EUROPE POUR LES SANS-ABRI ? QUELLES RÉPONSES EUROPÉENNES À L'EXTRÊME PAUVRETÉ ? »

## Informations pratiques:

- Évènement tenu en ligne ;
- 16 décembre de 14h30 à 15h05 en français.

Contexte: Dans le cadre du format des « Euroquestions », <u>l'Institut Jacques Delors</u> accueillait, mercredi 16 décembre 2020, **Julien Damon**, professeur associé à Sciences Po et conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de sécurité sociale (En3s). En revenant sur le *policy paper* qu'il a rédigé, intitulé <u>« Lutte contre la pauvreté en Europe: bilan mitigé, propositions nouvelles »,</u> il a retracé l'histoire de ce combat européen, dressé un bilan et tenté d'apporter des réponses. Ce sujet est d'autant plus d'actualité au vu de la crise sanitaire que nous traversons, qui fait resurgir davantage l'extrême pauvreté.

## I – « La lutte contre la pauvreté n'est pas une idée totalement neuve »

Julien Damon a d'abord tenu à rappeler que le combat contre la pauvreté ne date pas d'hier. En effet, on peut en trouver les prémices dans la **Déclaration Schuman de 1950**, conduisant à la création du **Programme européen d'aide aux plus démunis** (PEAD) à la demande de **Jacques Delors**, à l'époque président de l'exécutif européen, et de **Coluche**. Les invendus de la politique agricole commune étaient redistribués à des associations caritatives. Ce programme constitue aujourd'hui un fonds – <u>le FEAD</u> – parfaitement ancré dans le système européen ; lequel offre un soutien aux pays, associations et autres opérateurs privés et parapublics agissant contre la grande ou l'extrême pauvreté.

Au fil des années, cette politique s'est étendue à **une idée plus large de l'aide**, au-delà de l'aspect alimentaire. Dans les années 70', les statisticien-ne-s se sont mis d'accord sur **les contours de la pauvreté**, afin de pouvoir définir et mesurer ce phénomène. Des programmes de recherche ont abordé les réalités des problèmes de précarité et d'exclusion. On a fixé des seuils de pauvreté à l'échelle de l'Union européenne et à l'échelle nationale.

Dans le cadre de la **stratégie de Lisbonne de 2000**, les responsables politiques ont souhaité marquer le coup avec un objectif à envolée lyrique : **éliminer toute la pauvreté** d'ici l'année 2010. En ce qui concerne **la stratégie de l'Union pour la décennie suivante** (2010-2020), les décideur euse s ont revu leurs objectifs à la baisse et se sont montré es plus réalistes. Le but était de diminuer le nombre de personnes pauvres de **20 millions** et de lutter efficacement contre l'exclusion sociale.

L'Union européenne bénéficie d'une **certaine légitimité juridique** pour s'engager dans ce combat. **L'article 3 du TUE** (Traité sur l'Union européenne) dispose ainsi que l'Union « combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, [...] la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres. »

Néanmoins, selon l'intervenant, un raisonnement réaliste impose de considérer un point essentiel : la lutte contre la pauvreté met en **exergue l'hétérogénéité de l'Union européenne**. À titre d'exemple, le seuil de pauvreté mensuel pour une personne seule varie énormément selon le pays : fixé à **122€ en Roumanie**, il atteint **1.691€ au Luxembourg** ! Or, une lutte efficace contre la pauvreté en Europe requiert une prise en compte de ces disparités.









D'ailleurs, la pauvreté, qui autrefois était un phénomène limité à sa dimension monétaire, acquiert pour l'Union européenne une définition trimorphe :

- le risque de pauvreté monétaire qui concerne 55 millions de personnes ;
- la pauvreté en termes de conditions de vie, de privation matérielle sévère (exemple : pouvoir chauffer son logement, avoir un repas complet au quotidien) qui concerne 15 millions de personnes ;
- la part des personnes vivant dans des ménages où les personnes majeures sont au chômage, soit 11,8 millions de personnes.

En 2018, parmi les 110 millions de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, 7 millions cumulaient ces trois dimensions. Doit-on se concentrer sur ces 7 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté ou aborder l'ensemble des populations concernées ?

Notons que si l'on souhaite mener ce combat à l'échelle européenne, il faudrait calculer un seuil de pauvreté européen. Cela bousculerait intégralement notre perception et on verrait que la grande pauvreté est présente dans chaque pays européen sans exception.

## II – « Une réalité européenne : le sans-abrisme »

Depuis quelques années et surtout depuis quelques mois, le nombre de personnes à la rue ou en centre d'hébergement a augmenté. Le seul pays où le pourcentage de privations de domicile a baissé est la Finlande. Le pays a massivement augmenté son parc de logements pour aider les gens à sortir de la rue. Julien Damon appelle donc à une coordination entre les Vingt-Sept, avec la participation active de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA) et encourage l'échange des meilleures pratiques.

## Pourquoi faut-il fixer un objectif d'éradication du sans-abrisme à l'échelle européenne ?

Dans un espace de libre-circulation telle que l'Union européenne, les personnes aisées comme les personnes pauvres peuvent circuler par-delà les frontières nationales.

Avec la crise du Covid-19, la nécessité d'agir davantage apparait de façon limpide et certaine, à l'image de certains locaux du Parlement européen qui ont été transformés provisoirement en centre d'hébergement de femmes sansabris à l'été 2020. Au mois de novembre 2020, le Parlement européen a d'ailleurs adopté une résolution sur la réduction du taux de sans-abrisme dans l'Union européenne.

## Questions/réponses :

Pensez-vous que la Commission européenne von der Leyen soit engagée efficacement dans ce combat contre la pauvreté?

Même si la Commission actuelle semble moins engagée que les précédentes, il ne faut pas oublier que la crise a conduit à des prises de décision dans l'urgence. Il manque tout de même ce souffle que l'on trouvait auparavant. Des ressources supplémentaires sont à disposition du FEAD. Néanmoins, il n'existe aucune coordination nationale : chaque pays choisit ses outils de lutte contre la pauvreté.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Résolution du Parlement européen du 24 novembre 2020 sur la réduction du taux de sans-abrisme dans l'Union européenne (<u>2020/2802(RSP)</u>













Que faire des personnes qui ont basculé dans la pauvreté voire l'extrême pauvreté avec la crise ?

Il faut souligner que la dépense publique n'a jamais été aussi élevée pour le chômage partiel. Le travail informel, quant à lui, a été balayé par les confinements. Cela pose la question de la gestion de ces activités informelles et de leur éventuelle formalisation.

Comment faire concrètement pour mener ce combat au niveau européen ?

Au-delà des bonnes pratiques, il faut aller plus loin en dirigeant davantage le FEAD vers la grande pauvreté, en multipliant les actions européennes des différent es acteur rice s. Selon Julien Damon, soit on s'engage dans une européanisation du phénomène (on observe une tradition dans l'histoire : le sujet était traité par les paroisses, les duchés, les régions puis les États-nations), soit on ferme les frontières, une solution assez radicale. Il est nécessaire de construire une législation européenne forte en matière de gestion des déplacements des personnes pauvres pour que cela se fasse dans des conditions dignes et égalitaires entre États. Or, les positions politiques sur le sans-abrisme divergent totalement entre d'un côté, la Pologne, la Hongrie et la Finlande ; de l'autre : la Belgique, la France et l'Espagne. Sans durcissement européen, on ne sera pas en mesure de gérer ces graves problèmes sociétaux. Par exemple, toute demande d'asile devrait, selon l'intervenant, être traitée au niveau européen par une instance en charge de cette coordination.

Que pensez-vous du revenu universel, perçu comme un remède à la pauvreté ?

**Julien Damon** n'y est pas très favorable, non pas car cela inciterait, comme le disent certain-e-s, à ne pas travailler, mais plutôt pour des raisons techniques. Si l'on instaure un revenu universel pleinement européen, il sera inférieur au revenu de solidarité active en France. L'idée d'un revenu mensuel pour tou·te·s semble compliquée à appliquer dans la réalité. Le chercheur français est porté sur d'autres idées comme **la création d'un livret « E »** (Européen) pour chaque enfant né·e dans l'Union européenne. Chacun·e aurait un compte en banque assurant un capital minimum pour débuter dans la vie à 18 ans.

### Conclusion

La pandémie fait de nombreuses victimes, et parmi elles, beaucoup sont invisibilisées à l'image des personnes sansabri, un phénomène en hausse auquel quasiment aucun pays européen ne trouve de solution durable. **Julien Damon** propose d'identifier cette pauvreté à l'échelle européenne pour que chaque responsable, au niveau national affronte ce problème de société en apparence insoluble. Pourtant, nous comptons tout de même parmi les pays les plus modernes et développés dans le monde. Pour lui, la réponse est simple : **seule une coordination européenne forte sur un ensemble de sujets sociétaux permettra d'annihiler la pauvreté**.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de son travail sur le sujet sur le site de l'Institut Delors.







